

## RESIDENCE RETRAITE DU CINEMA ET DU SPECTACLE

Documents à fournir impérativement pour la constitution du dossier ou à l'entrée.

### POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER:

### RECU

- |  |       |
|--|-------|
| 1 - Attestation <b>VITALE</b> et la carte <b>VITALE</b>  | ..... |
| 2 - Titre de retraite C.N.A.V.T.S. (ou autres régimes)   | ..... |
| 3 - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition   | ..... |
| 4 - Déclaration d'impôts avec justificatifs annuels  | ..... |
| 5 - Renseignements détaillés concernant les pensions, allocations ou rentes d'invalidité, d'accident du travail ou militaire | ..... |
| 6 - Si vous êtes titulaire de carte d'invalidité d'au moins 40% ou carte du combattant                                       | ..... |
| 7 - Eventuellement : Attestation de prise en charge à l'aide sociale   | ..... |
| 8 - Dossier médical récent ( au moins les 3 dernières ordonnances )  | ..... |
| 9 - Pièces d'état civil : livret de famille, carte nationale d'identité ou autres  | ..... |
| 10 - Précisions sur l'entretien du linge personnel ( à marquer obligatoirement)  | ..... |
| 11 - Précisions sur l'apport du mobilier   | ..... |
| 12 - Eventuellement l'attestation de prise en charge à 100% et le titre de mutuelle complémentaire                           | ..... |

### A L'ENTREE:

- |   |       |
|---|-------|
| * Attestation d'ouverture des droits (remplie par votre caisse primaire d'assurance maladie   | ..... |
| * Eventuellement « Engagement de payer » des enfants  | ..... |
| * Droits et Devoirs du pensionnaire et de l'Etablissement   | ..... |
| * <b>2</b> Relevés d'Identité Bancaire ( <b>1</b> si prise en charge à l'aide sociale)  | ..... |
| * Eventuellement dans les cas spéciaux, pour les pensionnaires payants très âgés et sans famille; une procuration sur le compte bancaire sera demandée.   | ..... |
| * Précisions sur obsèques (et culte éventuellement) et dernières volontés écrites indiquant l'exécuteur testamentaire (surtout s'il n'y a pas de famille) | ..... |

NOTE: Pour un séjour temporaire, des arrhes seront demandées.  
Pour un séjour de longue durée, le paiement du premier mois et une caution seront demandés à l'entrée.

---

1 exemplaire de cette liste mise à jour sera classée dans le dossier individuel.